

S T R U C T U R E S P O L I T I Q U E S

D E L A C O M M U N A U T E V I L L A G E O I S E

- "LIGWA, un village Zandé de la République Centrafricaine" -
(Cahiers d'Etudes Africaines II, vol.III, 1963, pp. 318-390)

Emile LEYNAUD

D'après une enquête menée en 1955 dans le district d'OBO, en République centrafricaine, Emile LEYNAUD présente dans cet article une monographie du village Ligwa. Il veut montrer comment les institutions fonctionnent en étudiant l'aspect politique et social de ce groupement de 464 habitants. Pour ce faire, il analyse d'abord l'organisation politique en traitant successivement le problème de l'hétérogénéité ethnique et de l'origine des habitants du village, celui de l'organisation politique interne (les chefs et leurs droits), celui des classes d'âge et des sociétés secrètes, peu importantes dans ce groupe, et enfin celui de l'absence de rôle politique des femmes.

Ensuite il expose les grandes lignes de l'organisation sociale en montrant comment les relations d'alliance l'emportent sur les relations de parenté consanguine. A ce propos, il traite la question des clans dans les différents sous-groupes du village, et celle du mariage. Enfin, il rappelle qu'autrefois le pacte du sang avait une grande importance.

En troisième lieu, il analyse les notions juridiques de propriété (de la terre et des biens) qui ont cours au village.

Dans une conclusion assez rapide, il évoque les problèmes d'évolution en soulignant le rôle du travail salarié actuel, la naissance de nouvelles classes sociales et les répercussions du système électoral et de la vie religieuse.

On trouve environ 700.000 individus qui parlent le "zande" : ils se répartissent en 200.000 au Soudan, 500.000 au Congo Léopoldville et 30.000 en République Centrafricaine. La société zande se caractérise par un individualisme marqué.

I - L'ORGANISATION POLITIQUE

LIGWA est un mot qui désigne à la fois le village et le chef. Celui-ci est l'aîné d'une dynastie VUNGARA, ethnique qui constitue la classe sociale dominante.

Le village zande est fait d'éléments claniques hétérogènes, d'où des mariages possibles à l'intérieur même du village. Cela entraîne un individualisme familial et une grande dispersion de l'habitat. Chaque "famille" est une cellule

isolée dans la brousse; elle est reliée aux autres par de vagues sentiers. Elle compte de une à trois cases avec des greniers à proximité. Seule, la concession du chef est entourée d'une palissade. Le "village" est donc très étendu et son centre est artificiellement marqué par les établissements européens.

A - Origine des habitants

1 - Les BASIRI - Ils constituent l'élément de base. Ils sont autochtones. Ils ont résisté à l'envahissement des Zande, puis ont été dominés. Aujourd'hui, on assiste à un certain regroupement des Basiri à la faveur de la crise coloniale et des changements actuels.

2 - Les ZANDE - et d'autres éléments hétérogènes sont en minorité. Ce sont eux qui ont conquis le village.

3 - Les VUNGARA, clef de voûte du système politique du village LIGWA, forme un groupe de structure lignagère très homogène en face de la diversité des clans Basiri et Zande. Ils n'ont aucun interdit matrimonial en dehors de celui lié à la famille stricto-sensu.

B - L'organisation politique interne

Il n'y a pas de rapport, pour l'ensemble du village entre le système de parenté et les institutions politiques. Le pouvoir politique ne procède pas de facto de la situation de tel ou tel individu dans le système de parenté (en dehors des Vungara).

Le pouvoir politique, dégagé du pouvoir religieux, est entre les mains de l'aîné d'une dynastie féodale et il se diffuse dans le groupe par le truchement d'un certain nombre de personnes et d'institutions. Le village de Ligwa est le cas type de la survivance de la cellule de base d'un grand ensemble politique disparu.

Le chef ou Bakindo est le suzerain du groupe. C'est un Vungara d'une dynastie déterminée. Il n'a pas de rôle religieux. Son rôle est de régler les conflits inter-familiaux et de rendre la justice, ainsi que de percevoir l'impôt. Il répartissait les femmes et le butin. Aujourd'hui, il est encore l'objet d'un grand respect, bien qu'il ait perdu beaucoup de ses prérogatives. En particulier, il a encore une "garde", faite de jeunes gens qui travaillent ses terres (culture du tabac).

Droits du chef sur les biens - On doit offrir au chef les prémices de la récolte. Il "possède" la terre et ses vassaux la travaillent. Il prélève une partie du gibier abattu à la chasse.

Droits du chef sur les personnes - Ces droits ont disparu de fait de la colonisation puisqu'il s'agissait de prélever des hommes pour faire la guerre. La disparition du pouvoir militaire a entraîné une grande perte de prestige pour le chef.

Les délégués du chef ou Boyeki - Deux de ces conseillers-délégués sont Basiri, les autres sont Vungara (ce sont les frères consanguins du chef). On voit que les Basiri, théoriquement dominés et mis en tutelle, sont tout de même parvenus à des places très importantes.

Le conseil de village ou Bakumba - Il est constitué de gens âgés et le chef le consulte avant de prendre de graves décisions.

Le tribunal ou Mbanga - Les habitants de Ligwa pensent que les Vungara ont une "aptitude naturelle" à rendre la justice et à apaiser les conflits, aussi sont-ce des Vungara qui tiennent cette charge. De nos jours, on règle les conflits par des compensations monétaires. Le juge n'a plus le droit de vie ou de mort. Les affaires qui viennent devant sa juridiction sont de trois ordres: politique (injure au chef), sociologique (conflit de famille, vol, adultère, dot), magique (envoûtement).

L'oracle ou Mbengé - Il est administré par un Basiri (encore une position forte qui revient à un représentant des soumis). Autrefois très utilisé, il a perdu de son importance du fait du christianisme.

C - Aspects marginaux de l'organisation politique

Les classes d'âge et les sociétés secrètes ont peu d'importance dans le village. La circoncision même est peu considérée par les Vungara y sont opposés. Les sociétés secrètes sont interdites.

D - Absence totale de rôle politique des femmes Basiri

* *

*

Le système politique à Ligwa se présente comme un système complexe où la domination d'un clan féodal qui détient l'autorité est balancée par l'intégration des vassaux, véritables autochtones, sans lesquels l'exercice de l'autorité n'est pas possible.

Le chef prend toujours l'avis de ses Bakumba Basiri; le Mbengé (oracle) est tenu par un Basiri; un réseau étroit d'alliances matrimoniales entre Vungara et Basiri assure une certaine cohésion du groupe.

Toutefois, la supériorité des Vungara s'affirme nettement par l'homogénéité de leur lignage en face de la multiplicité des clans de leurs vassaux.

II - L'ORGANISATION SOCIALE : Parenté et Alliance

Le clan patrilinéaire n'est pas à la base de l'organisation politique du village de Ligwa.

Le clan Vungara (Emile LEYNAUD rapporte dans l'annexe I l'histoire de l'éclatement en deux du lignage Yakpasira-Ligwa) dominant s'oppose aux très nombreux clans autochtones.

Le clan n'est pas lié à un terroir précis.

Ce qui est important ce sont les relations d'alliance (ou Gbyo) et de parenté (ou Gumo-Ngbatunga). Le zandé est toujours balloté entre ses devoirs de Gbyo (de beau-frère) et de Gumo (de frère consanguin).

A - Éléments de base - Le clan ou Ngbatunga

1 - Chez les Basiri - Le clan se caractérise par un nom (critère de distinction), le Mbisimo (c'est à peu près le souffle vital, l'âme, la force, les esprits des morts) et le Nyasino (catégorie d'interdit alimentaire propre à chaque clan).

Ce clan ou Ngbatinga est patrilinéaire et exogamique. Cela ne limite pas les mariages à l'intérieur du village car les clans sont très nombreux. A Ligwa, il y a 14 clans Zandé (pour 56 individus) et 32 clans Basiri (pour 258 individus).

2 - Chez les Vungara - Ici le clan est caractérisé par sa cohésion et ses liens avec l'habitat. La parenté (attitude à l'égard des consanguins de générations différentes) prend une réelle importance.

B - La famille domestique

On peut individualiser la société ZANDE par rapport à beaucoup de sociétés africaines patrilinéaires en disant que les relations horizontales (de frère consanguin à frère consanguin, de mari à femme, de beau-frère à beau-frère) sont de loin plus importantes que les relations verticales (blocs père-fils ou fille, neveu et oncle utérin) car elles seules ont une influence sur la réalisation concrète des groupements humains.

Le mariage comme chaîne de réciprocité - Il est fondé sur l'échange des soeurs (ou Mohunda). Il y a une dot.

Les modalités du mariage - On consulte l'oracle Mbengé puis on fait rituellement la demande. Il y a tout un système de dons et de contre-dons.

La dot - Autrefois, on donnait des sagaies et des fers de lance. Aujourd'hui, on se sert de la monnaie. La conséquence en est une perte de valeur considérable des dons matrimoniaux, par la disparition du caractère sacramentel et symbolique de la somme versée. La dot a "une fonction circulaire" (EVANS-PRITCHARD), c'est-à-dire que le mariage de la soeur est le garant de celui du frère consanguin (la dot donnée pour obtenir la femme permet au frère de celle-ci de trouver une autre femme).

Mariage, dot et échange de soeurs - La dot n'est qu'un moyen d'assouplir le principe de l'équivalence dans le retour des femmes entre deux groupes. On se marie surtout entre gens de Ligwa.

Stabilité du mariage - Le mariage n'est pas stable. La femme fait traîner le paiement de la dot pour avoir un prétexte à renvoyer le mari. Le mariage "temporaire" n'est pas rare, l'adultère courant. Une femme peut être mariée trois ou quatre fois. Le mariage évolue avec l'introduction des salaires qui tend à libérer l'individu à l'égard de son clan.

Polygamie et monogamie - Il y a peu de grands polygames. On trouve à Lygwa 62 monogames, 13 polygames à 2 épouses, 2 à 3 épouses, 1 à 4 épouses, 1 à 5 épouses.

C - Le Bakuré ou pacte du sang

C'est une parenté artificielle caractérisée par des relations de réciprocité totale. Il disparaît peu à peu. Il est remplacé par l'entraide économique.

L'organisation sociale du village de Ligwa peut se définir comme un équilibre entre réseaux d'alliances et réseaux de parenté, entre clans Zandé-Basiri et clan Vungara, ceux-ci ayant des différences fonctionnelles fondamentales. Le système d'alliances et l'échange généralisé des soeurs dans un groupe de culture, montre comment, disparue l'unité du clan patrilinéaire (Ngbatunga), surgit une autre unité: celle des Gbyo (groupe d'alliances).

III - LA TERRE ET LES BIENS

Trois principes sont à noter :

- 1 - La terre et le sol sont propriété exclusive des Vungara;
- 2 - L'exploitation d'une terre donne des droits de jouissance illimités sur le terrain;
- 3 - Les biens meubles, à la mort de leur propriétaire, reviennent au clan.

A - Le clan et la notion de propriété

Il faut bien distinguer les biens de consommation courante et le patrimoine inaliénable du clan. Le partage ou Paraka a lieu trois mois après la mort. On divise alors les biens en deux parties : les biens consommables dans l'immédiat (Ukumbo) et les objets en fer (Funduro). Ces biens métalliques sont par exemple une machine à coudre ou une bicyclette. On a observé quelques cas de destruction des biens par des Vungara sentant venir la mort.

La transmission des biens se fait en fonction de la parenté paternelle. La femme travaille ainsi plus pour son propre clan que pour celui de son mari. De toute façon, la séparation des biens est la règle dans le ménage.

B - Régime juridique de la terre

La terre appartient au chef (Ligwa). La famille en a la jouissance complète.

Terres non cultivées et terrains de chasse - L'agriculture est "nomade" et se fait sur brûlis. On distingue :

- 1 - Les terrains de culture coupés de sentiers de chasse;
- 2 - Les plantations ou Bino;
- 3 - Les sources, termitières et pêcheries.

Pour la grande chasse (chasse au feu), le terrain est propriété du lignage. L'animal tué est rituellement découpé.

Terres cultivées et régime de jachère - La famille est tenue de donner les prémices de sa récolte au chef. La jachère dure de 5 à 10 ans. La plantation se nomme Bino, les jardins vivriers Ati et la jachère Futé.

IV - PROBLEMES D'EVOLUTION

Au niveau du village la désorganisation se double d'une reconstruction.

L'administration a limité le pouvoir de justice des Vungara, mais à côté du système judiciaire européen s'est recréée une organisation parajudiciaire qui s'occupe des conflits non prévus par les blancs.

1 - L'introduction du travail salarié, des cultures de rapport et leurs conséquences - Le salaire donne de l'indépendance à l'égard du chef. Le prestige du chef diminue car l'argent introduit une certaine égalité sociale. La vie sociale se "mercantilise". Le circuit des échanges se trouve brisé.

2 - Naissance de nouvelles classes sociales qui échappent à l'emprise politique traditionnelle. Les cantonniers et manoeuvres, les "boys tabac" et les surveillants de culture, les catéchistes, les anciens militaires forment des groupes à part, de type "moderniste", en face du milieu "traditionnel".

A côté de ces groupes, il faut noter le caractère différentiel de la "classe" des représentants de l'autorité administrative, chefs de districts et leurs adjoints.

3 - Répercussions du système électoral - La conscience politique des villageois s'éveille.

4 - Répercussions de l'évolution de la vie religieuse sur la vie politique
Le chef n'a pas, à Ligwa, de halo religieux. Le chef actuel (1955) est catéchumène à la mission protestante. Il se trouve ainsi dépendre du catéchiste. Il en résulte pour le Ligwa une grande perte de prestige. L'élément religieux traditionnel (dévotion aux ancêtres de la famille et divination) est brisé.

Ainsi les éléments de désintégration de la société sont compensés par de nouvelles formes d'organisation sociale, et la colonisation européenne a pour résultat une promotion de l'individu. Mais, en réagissant avec sa culture propre, le Zandé de Ligwa ne se perd pas dans l'individualisme foncier. On peut parler de société en transition.

o

o o

Je ne ferai qu'un bref commentaire à propos de l'article d'Emile LEYNAUD. D'abord, il faut souligner l'intérêt de cette étude et dire qu'elle nous laisse un peu sur notre faim sur certains points. Il serait intéressant de savoir, en particulier, comment les Vungara ont réussi à prendre le pouvoir, alors que c'étaient les Zandé qui combattaient les Basiri. Est-ce que "l'aptitude naturelle" des Vungara à rendre la justice, dont il est fait mention ici, ne pourrait pas suggérer un phénomène de domination politique consentie par les vassaux eux-mêmes, comme dans le cas des Alur ? L'auteur pourrait aussi préciser de quelle manière les "relations horizontales" influent sur la réalisation concrète des groupements humains.